



Carte consulaire avec une aps

Par **momo**, le **05/08/2012** à **19:19**

Bonjour,
Je voudrais savoir s'il vous plait, si on peut faire une carte consulaire si on possède une Autorisation Provisoire de Séjour??

Par **Nicole29**, le **06/08/2012** à **00:11**

Bonjour,
La carte consulaire ne concerne que votre ambassade, le mieux est que vous leur poser la question directement, mais normalement, une ambassade est assez compréhensif, même si vous êtes "sans-papier" normalement, ils sont là pour vous aider et non le contraire.